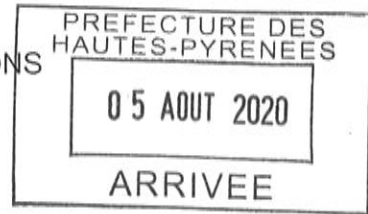


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL  
DE LA COMMISSION SYNDICALE  
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN



N° 2020-44

Séance du JEUDI 23 JUILLET 2020

<b>Date de la convocation</b>		
17/07/2020		
<b>Date de l'affichage</b>		
17/07/2020		
<b>Nombre de conseillers</b>		
En exercice	Présents	Représentés
12	11	1

L'an deux mille vingt, le vingt-trois juillet à dix-huit heure trente, le conseil syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre CAPOU, président.

**Présents :**

Mmes FRONTY Alexandra, LISSARRAGUE Catherine  
MM. LAGUIBEAU Serge, LARDAT Didier, FLURIN Pascal, CAPOU Pierre, PEREIRA DA CUNHA Noël, TOULOUZET Benoît, FROMIGUE Joseph, MACIAS Xavier, GUARNE Manuel

**Absents excusés :**

M. BOUBEKEUR Sadek pouvoir à LARDAT Didier

**Secrétaire de séance :** M. GUARNE Manuel est désigné secrétaire de séance

**Objet de la délibération :**

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION PASTORALE**

Le Président a proposé au Conseil Syndical de constituer la commission pastorale chargée d'étudier les dossiers et d'instruire les demandes liées aux estives valléennes et de les soumettre au Conseil Syndical.

A cet effet le Président a fait appel des candidats. Se sont déclarés candidats :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BOUBEKER	FLURIN Pascal
CAPOU Pierre	MACIAS Xavier
TOULOUZET Benoît	GUARNE Manuel

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués, le Conseil Syndical :

- A DECIDE de la constitution de la Commission Pastorale composée de la façon suivante :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
BOUBEKER	FLURIN Pascal
CAPOU Pierre	MACIAS Xavier
TOULOUZET Benoît	GUARNE Manuel

- AUTORISE le Président à engager toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président  
Pierre CAPOU

